



Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc

COMMUNE DE PLOUFRAGAN
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2024

Convocation du 5 novembre 2024
Liste des délibérations affichée et publiée
sur internet le 18 novembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze novembre à 19h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Rémy MOULIN, Maire.

PRESENTS : Rémy MOULIN, Bruno BEUZIT, Pascale GALLERNE, Pascal DUBRUNFAUT, Annie LABBE, Maryse LAURENT, Xavier BIZOT, Viviane BOULIN, Patrick COSSON, Michel JUHEL, Annick MOISAN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Pierre-Jean SALAUN, Christine ORAIN-GROVALET, Pascale LABBE, Gabrielle GOUEDARD, Emmanuel LE NOA, Céline PESTEL, Séverine TRETON, Luc STRIDE, Julie LEMAIRE, Romuald LABARRE, Maxime LE CRONC, Paul PERSONNIC, Pierre MONFLIER, Christophe TRONET, Marie-Hélène PASCO et Martial COLLET

<u>ABSENTS</u> :	Anthony DECRETON	(donne pouvoir à Gabrielle GOUEDARD)
	Mari COURTAS	(donne pouvoir à Christine ORAIN-GROVALET)
	Pierre-Yves BRUNEL	(donne pouvoir à Pierre-Jean SALAUN)
	Yann LE GUEDARD	(donne pouvoir à Luc STRIDE)
	David ROUALEN	(donne pouvoir à Xavier BIZOT)

SECRETAIRE DE SEANCE : Annie LABBE

Membres en exercice : 33

Présents : 28

Votants : 33

DEVELOPPEMENT CULTUREL

2024-846 ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS 2025

Nous avons reçu deux demandes de subventions relatives au développement culturel, déclare M. DUBRUNFAUT. La commission « développement culturel » a pris acte de l'augmentation de 3 % du montant global des subventions.

Nevez Amzer propose des cours d'enseignement du breton et organise des conférences sur le patrimoine et la culture bretonne.

Amicale Laïque – Section Culturelle organise une manifestation annuelle : le salon du livre jeunesse (accueil d'auteurs et d'illustrateurs pendant une semaine dans les écoles de la ville, de l'agglomération briochine et du département, animation d'une journée grand public, programmation de rencontres, conférences et d'expositions...).

Il est proposé de soutenir ces associations en raison de leur implication dans la vie culturelle locale.

Associations	Subventions 2024	Propositions 2025
Nevez Amzer	342 €	350 €
Amicale Laïque	2 547 €	2 625 €
Total	2 889 €	2 975 €

Le conseil municipal est invité à examiner ces propositions de subventions.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir adopter la délibération suivante :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, **DECIDE D'ATTRIBUER**

- **à l'unanimité** la subvention à Nevez Amzer (350€)

- **par 31 voix** (X. Bizot et A. Moisan ne prennent pas part au vote) la subvention à l'amicale laïque (2 625€).

A Ploufragan, le 22 novembre 2024

LE MAIRE
Rémy MOULIN



LA SECRETAIRE DE SEANCE
Annie LABBE

